Faune-PACA Publication n°86

Bilan de l'enquête nationale sur les rapaces nocturnes en Provence-Alpes-Côte d'Azur (2015-2017)



www.faune-paca.org
Le site des naturalistes de la région PACA



Septembre 2019

Bilan de l'enquête nationale sur les rapaces nocturnes en Provence-Alpes-Côte d'Azur (2015-2017)

Mots-clés : rapaces nocturnes, enquête nationale, bilan régional, Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Citation : Olivier HAMEAU (2019). Bilan de l'enquête nationale sur les rapaces nocturnes en Provence-Alpes-Côte d'Azur (2015-2017). *Faune-PACA Publication* 86 : 13 pp.

Résumé

Ce bilan présente les résultats de l'enquête nationale sur les rapaces nocturnes obtenus en région Provence-Alpes-Côte d'Azur entre 2015 et 2017. Cette enquête participative, qui a mobilisé 125 observateurs, a permis de recenser 1104 rapaces nocturnes. La Chouette hulotte et le Petit-duc scops sont les espèces les plus fréquemment contactées au niveau régional avec respectivement 24% et 23% de présence sur les points d'écoute réalisés.

Remerciements

Nous remercions l'ensemble des observateurs de terrain ayant contribué à la réalisation de cette enquête au niveau régional : ALBERT Christophe, AMIAULT Aurélie, ARNAUD Cédric, BATTAIS Magali, BAUDAT Julien, BERTELA Pascale, BERTILISSON Maria, BONNEAU Pierre, BONNEFOUX Marc, BOUVIN Laurent, BRETTON Hélène, BRUGOT Remi, CABARET Valérie, CEYTES Sylvain, CEZARD Joris, CHALVIN Léa, CHARLETTY Véronique, CHARPIN Magali, CLAVEAU Hélène, CORAIL Marc, COSSON Emmanuel, DANOVARO Cécile, DAUPHIN Jean-Paul, DEBONNAIRE Joffrey, DEBREGEAS Kevin, DI MAGGIO Joey, DRAY Aurélie, DUPLAND Eliane, ELLIE Aline, ELLIE Bruno, EMMERY Brigitte, ETIENNE Justine, FAURE Joël, FAURE Ulysse, FERNANDEZ Fabien, FERREY Pierre, FLITTI Amine, FORTINI Letizia, FORTINI Philippe, FRAYSSE Marion, FUENTO Nicolas, GOULET Frederic, GUERY Julie, HENRIQUET Sylvain, HOUZELLE Patricia, HUGONNET Chloé, HUGUES Alain, ILHER Delphine, JACOTOT Gil, JACQUEMIN Dominique, JARDIN Florence, JARDIN Jean-Luc, JOLY Manon, JOURDAN Catherine, KLEIN Daniel, LANGLOIS Philippe, LAUTIER Alexandre, LAVENDIER Géraud, LE BOURNOT Janick, LECOURTIER Florent, LENORMAND Philippe, LENORMAND Rose-Marie, LHUILLIER Robin, LOOIS Cecilia, LUCAS Maxime, LUCIANO Céline, LUXEMBURGER Pascale, LYON Typhaine, MAILLET Thierry, MAIRE Pascal, MAISON Rémi, MAISSA Elisabeth, MARTIN Georges, MARTINEZ Nicolas, MASSAL Bruno, MASSI Martine, METEREAU Nadine, MEUNIER Catherine, MIFSUD Laurent, MIGAUD Pierre, MONIN Jeremy, MORVAN Tatiana, NAVARRO Ginette, NOUGARET Jean-Marie, PAPPE Aude, PROVOST Marc, RAFFIN Joanna, RAMES Alain, RAVAUX Xavier, RENAUX Alexis, RENOUX André, RIGAUX Pierre, ROBERT Bernard, ROBERT Emilie, ROBIN Cécile, ROBINET Jean-Luc, ROCHOTTE Pauline, ROQUES Rémy, ROSPARS Marie, ROUSET ROUDET Boris, ROUSSEL Michel, RUIZ Arlette, SAELENS Julien, SARREY David, SEGUIN Chantal, SEGUY Bruno, SELLIER Nicole, SELMANE Christian, SILVESTRE Stéphane, SOLDI Olivier, SOURET Luc, SPADA Frederic, SPAETH Estelle, SPAETH François, SURRIAN J-C, TARON Nicolas, TELMON Jean-Philippe, THOMAS Amandine, THOUROUDE Alain, TOURNEUX Maryse, TOUSSAINT Virginie, VALLEJO Livia, VATON Guilhem, VILAIN David et VISSYRIAS Nicolas.

Nos remerciements s'adressent également à Cassandra DURRET et Julie PELLAN pour leur aide à la saisie des données récoltées au cours de cette enquête.

Sommaire

Introduction

Détectables essentiellement de nuit par leurs vocalises, les rapaces nocturnes (Strigidés et Tytonidés) constituent un cortège d'espèces singulières dont le recensement est régulièrement considéré comme un véritable défi. Leur suivi requiert la mise en place de protocoles spécifiques sans lesquels leur détection demeure, au mieux, aléatoire.

De ce fait, les recensements des oiseaux nicheurs, réalisés dans le cadre d'atlas départementaux ou régionaux, ne sont guère adaptés à ces espèces et nous sommes à ce jour dans l'incapacité d'évaluer la taille de leur population à l'échelle nationale, ni l'ampleur du déclin de certaines espèces qui semble pourtant avéré dans de nombreux pays d'Europe. Il devenait donc nécessaire d'établir, pour la France métropolitaine, un protocole de recensement spécifique à ces espèces et réalisable sur de larges échelles géographiques.

Objectifs de l'enquête nationale

- Recenser la distribution (répartition) et l'abondance (effectif) des 9 espèces de rapaces nocturnes nicheurs en France métropolitaine : l'Effraie des clochers *Tyto alba*, le Petit-duc scops *Otus scops*, le Grand-duc d'Europe *Bubo bubo*, la Chevêchette d'Europe *Glaudicium passerinum*, la Chevêche d'Athéna Athene noctua, la Chouette hulotte *Strix aluco*, le Hibou moyen-duc *Asio otus*, la Chouette de Tengmalm *Aegolius funereus*, le Hibou des marais *Asio flammeus* ;
- Etablir un premier constat initial sur les populations nationales de rapaces nocturnes afin, à l'avenir, de mieux connaitre et appréhender leurs tendances d'évolution ;
- Evaluer le statut de conservation des 9 espèces de rapaces nocturnes nicheurs en France ;
- Fédérer les différentes structures, publiques ou privées, ainsi que différents réseaux naturalistes autour de cette enquête nationale ;
- Sensibiliser et susciter l'intérêt du grand public aux recensements et à la connaissance des rapaces nocturnes selon une démarche participative.

Le présent bilan fait état des prospections réalisées en Provence-Alpes-Côte-D'azur et des résultats obtenus au niveau régional.

Matériel et méthode

Zone d'étude, stratégie d'échantillonnage et protocole

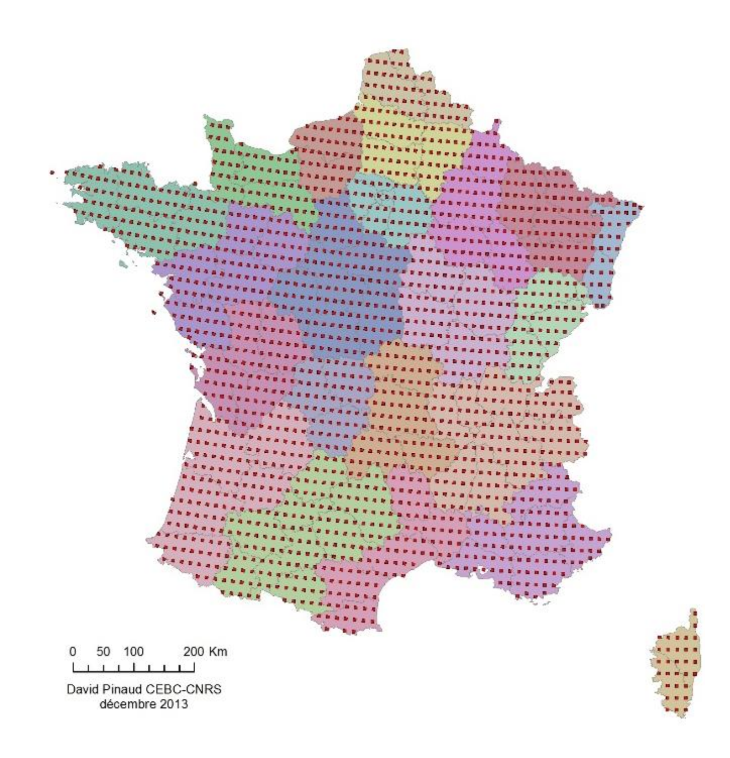


Figure 1 : carrés suivis dans le cadre de l'observatoire Rapaces. CEBC – CNRS – LPO mission Rapaces

Afin de couvrir l'ensemble du territoire national de façon homogène, l'échantillonnage a reposé sur la couverture nationale de l'IGN et son maillage de cartes au 1/25000 (i.e. comme la précédente enquête « rapaces diurnes 2000-2002 » et l'observatoire rapaces diurnes actuel). Au total, 2061 quadrats, dont la superficie inclut au moins une portion du territoire national, ont donc été sélectionnés dont 112 carrés centraux retenus pour la région Provence-Alpes-Côte-D'azur (figure 1).

L'échantillonnage a été réalisé sur la base des carrés centraux de 25 km² (5km x 5km) des mailles IGN avec 25 points d'écoute répartis tous les kilomètres au sein de chacun d'eux offrant à l'observateur un rayon de détection des espèces d'environ 500 mètres. Ainsi, les 25 points d'écoute ont été préalablement positionnés de façon orthonormée au centre des 25 carrés de 1km x 1km. Par soucis d'accessibilité, la localisation de chacun des points s'est vue ensuite réajustée sur les voies carrossables les plus proches tout en veillant à respecter au maximum une distance d'environ 1 km entre chaque point d'écoute. Dans le cas où aucun chemin ni route ne traverse un carré d'un km², le point d'écoute se situant à l'intérieur de ce carré a été éliminé en respectant la limite d'un minimum de 13 points d'écoute réalisables. Dans le cas contraire, le carré central a été déplacé jusqu'à atteindre ce minimum.

Méthodes de recensement :

Lors de ce recensement nocturne, deux méthodes ont été combinées et utilisées simultanément sur chaque point d'écoute : l'écoute passive complétée par la méthode de la repasse. L'utilisation de la repasse a été privilégiée car elle demeure indispensable pour augmenter le taux de détection régulièrement très faible des rapaces nocturnes lors d'une écoute passive. Ainsi, par l'émission de chants territoriaux imitant un intrus, la repasse permet de stimuler les réponses vocales d'un certain nombre d'espèces de rapaces nocturnes réactives à cette méthode. Si cette technique s'avère très efficace pour la plupart des espèces concernées (Chevêche d'Athéna, Petit-duc scops, Grand-duc d'Europe, Chouette hulotte, Chouette de Tengmalm), elle apparait à première vue moins efficiente, dans la bibliographie qui traite très peu de ce sujet de manière générale, pour l'Effraie des clochers ou le Hibou moyen-duc. Le choix a été fait de conserver cette méthode pour l'ensemble des espèces ciblées (à l'exception du Hibou des marais) afin de standardiser au maximum le protocole d'échantillonnage.

Dates de passage et choix des espèces

À minima, deux passages étaient à effectuer sur chacun des 25 points d'écoute définis par carré; basées sur la phénologie de reproduction des espèces, les dates de ces passages ont nécessité quelques compromis en veillant à respecter au mieux les pics d'activités vocales de chacune de ces espèces. Il a alors été convenu de limiter le nombre de rapaces nocturnes ciblés par passage à 4 espèces correspondant donc à quatre types de repasse distincts.

Un premier passage, concernant plus particulièrement les espèces précoces, était préconisé entre le 1er février et le 1er mars si la présence du Grand-duc d'Europe était avérée ou fortement supposée dans le département considéré, ou entre le 15 février et le 15 mars autrement. Ces dates pouvaient être sensiblement ajustées si besoin en fonction des conditions climatiques locales (T° minimale fixée à 5°C).

Quatre séquences sonores prédéfinies ont été proposées aux observateurs, selon les grandes entités paysagères à échantillonner (tableau 1).

Le second passage devait être réalisé entre le 15 mai et le 15 juin. Celui-ci ciblait plus spécifiquement le Petit-duc scops mais également certaines espèces préalablement recherchées lors du premier passage. Là encore, une distinction a été effectuée selon les deux grandes entités

paysagères, avec 2 séquences de repasse proposées (tableau 2).

Nota bene :

- les espèces localisées comme la Chouette de Tengmalm et le Grand-duc d'Europe ont été systématiquement recherchées sur la totalité des secteurs favorables du département si des soupçons de présence existaient ou, a fortiori, si au moins un couple était déjà connu.
- la désignation d'espèce par passage ne reste que théorique en étant basée sur des dates permettant de couvrir au mieux la période d'activité de chant de chaque espèce. Dans l'absolu, il était évidemment possible de contacter la plupart de ces espèces sur chacun des passages.



Chevêche d'Athéna © Martin Steenhaut

	1er Passage				
	Milieu montagnard et forestier	CODE SEQUENCE		Autres milieux (plaine, bocage, boisements…)	Dates de passage
Présence avérée du Grand-duc d'Europe *(à l'échelle du département)*	Chevêchette d'Europe Chouette de Tengmalm Chouette hulotte Grand-duc d'Europe	« FMG_1 »	« AMG_1 »	Chevêche d'Athéna Effraie des clochers Chouette hulotte Grand-duc d'Europe	**1er février au 1er mars**
Absence supposée du Grand-duc d'Europe *(à l'échelle du département)*	Chevêchette d'Europe Chouette de Tengmalm Hibou moyen-duc Chouette hulotte	« FM_1 »	« AM_1 »	Chevêche d'Athéna Hibou moyen-duc Effraie des clochers Chouette hulotte	**15 février au 15 mars**

Tableau 1 : Types de séquences prédéfinies et dates de passages associées tenant compte des principaux types de milieux prospectés et de la présence du Grand-duc d'Europe, lors du premier passage.

2nd Passage				
Milieu montagnard et forestier	CODE SEQUENCE		Autres milieux (plaine, bocage, boisements…)	Dates de passage
Chevêchette d'Europe Petit-duc scops Chouette de Tengmalm Hibou moyen-duc	« FM_2 »	« AM_2 »	Petit-duc scops Chevêche d'Athéna Hibou moyen-duc Effraie des clochers	**15 mai au 15 juin**

Tableau 2 : Types de séquences prédéfinies et dates de passages associées tenant compte des principaux types de milieux prospectés, lors du second passage.

Bandes sonores

Une bande sonore a été conçue pour chacune des 6 séquences de repasse possibles (i.e. 4 séquences au 1er passage ; 2 séquences au second passage). Débutant et se terminant par des silences sonores de 2 minutes, chacune d'elles se compose alors de ses 4 repasses spécifiques respectives, séparées les unes des autres par des silences sonores de 30 secondes permettant l'écoute.

Ainsi sur chacun des points d'écoute, l'alternance des différentes phases de repasse et d'écoute se déroulera systématiquement de la manière décrite dans le tableau 3. Plusieurs individus par espèce ont été intégrés au sein de chaque repasse afin de stimuler un maximum de réponses.

Sur le point d'écoute

La durée de chaque point d'écoute était fixée à 8 minutes, correspondant à la durée totale de chacune des bandes son et intégrant l'utilisation de la repasse pour les différents passages. L'émission de la repasse à partir d'une mini-enceinte « Radioshack » couplée à un lecteur MP3 était à privilégier ; dans le cas d'utilisation d'un autre modèle d'enceinte, ce dernier devait être précisé au coordinateur « référent ».

Nota bene : du fait que des interactions (i.e. prédation…) existent entre certaines espèces de rapaces nocturnes, ces repasses ont été émises séquentiellement de la plus petite espèce à la plus corpulente afin de limiter les potentiels phénomènes d'inhibition de réponse des plus petites espèces.

Les prospections nocturnes devaient débuter au plus tôt 30 minutes à 1 heure après le coucher officiel du soleil et ne pas excéder minuit en heure d'hiver (1er passage) et 1h00 en heure d'été (2nd passage). Les conditions météorologiques devaient être favorables : absence de pluie, vent faible à nul et en dehors des périodes de gel (5°C en plaine).

La collecte des données a été réalisée en positionnant sur une carte 1/25 000 l'ensemble des rapaces nocturnes contactés, en les comptant et lorsque c'était possible en les sexant (mâles, femelles et jeunes). Une codification spécifique était proposée pour le report de ces données sur la fiche de terrain fournie aux observateurs.

Tableau 3 : Schématisation de l'alternance des différentes phases d'écoute et de repasse lors de la *réalisation d'un point d'écoute nocturne.*

Type de phase	Durée par phase
Ecoute spontanée	*2 minutes*
Repasse	*30 secondes espèce "A"*
Ecoute	*30 secondes*
Repasse	*30 secondes espèce "B"*
Ecoute	*30 secondes*
Repasse	*30 secondes espèce "C"*
Ecoute	*30 secondes*
Repasse	*30 secondes espèce "D"*
Ecoute	*30 secondes*
Ecoute finale	*2 minutes*

Formation des participants

Trois sessions de formation, visant à présenter l'enquête et à former les participants au protocole, ont été organisées et ont mobilisé un total de 71 personnes.



Présentation du protocole lors d'une des trois sessions de formation proposées © Robin Lhuillier

Résultats

Les prospections

Sur l'ensemble des 112 carrés de 25 km² initialement sélectionnés en Provence-Alpes-Côte-D'azur, 10 ont présenté un environnement jugé défavorable à la présence de rapaces nocturnes sur plus de 50% de leur surface : 8 carrés en montagne avec un environnement très « minéral » et l'absence de couvert forestier ; 2 sur le littoral avec une importante surface en eau (figure 2).

Cette enquête a mobilisé 125 observateurs sur le terrain, entre 2015 et 2017, qui ont prospecté 61 carrés (60% des carrés favorables) ; un seul passage n'a pu être réalisé que sur 3 carrés (figure 2). Le tableau 4 donne la couverture départementale de cette enquête. Au total, 1188 points d'écoute ont été réalisés, soit une moyenne de 19 points par carré de 25 km² prospecté.

Les espèces contactées

Au moins une espèce de rapace nocturne a été contactée sur 52% des points réalisés (sur 30% des points au premier passage et 38% des points au deuxième passage). Sept des huit espèces nicheuses en Provence-Alpes-Côte-D'azur ont été contactées dans le cadre de cette enquête, avec un total de 1104 rapaces nocturnes contactés (tableau 5). Seule la Chouette de Tengmalm n'a fait l'objet d'aucun contact. Le tableau 6 renseigne les taux d'occurrence obtenus pour chaque espèce.

Tableau 4 : couverture départementale des prospections

Département	% de carrés favorables prospectés & nombre de points d'écoute réalisés
Alpes-de-Haute-Provence	65% / 293
Hautes-Alpes	57% / 150
Alpes-Maritimes	13% / 31
Bouches-du-Rhône	83% / 299
Var	55% / 213
Vaucluse	83% / 202

Figure 2 : Distribution des carrés prospectés en Provence- Alpes - Côte d'Azur

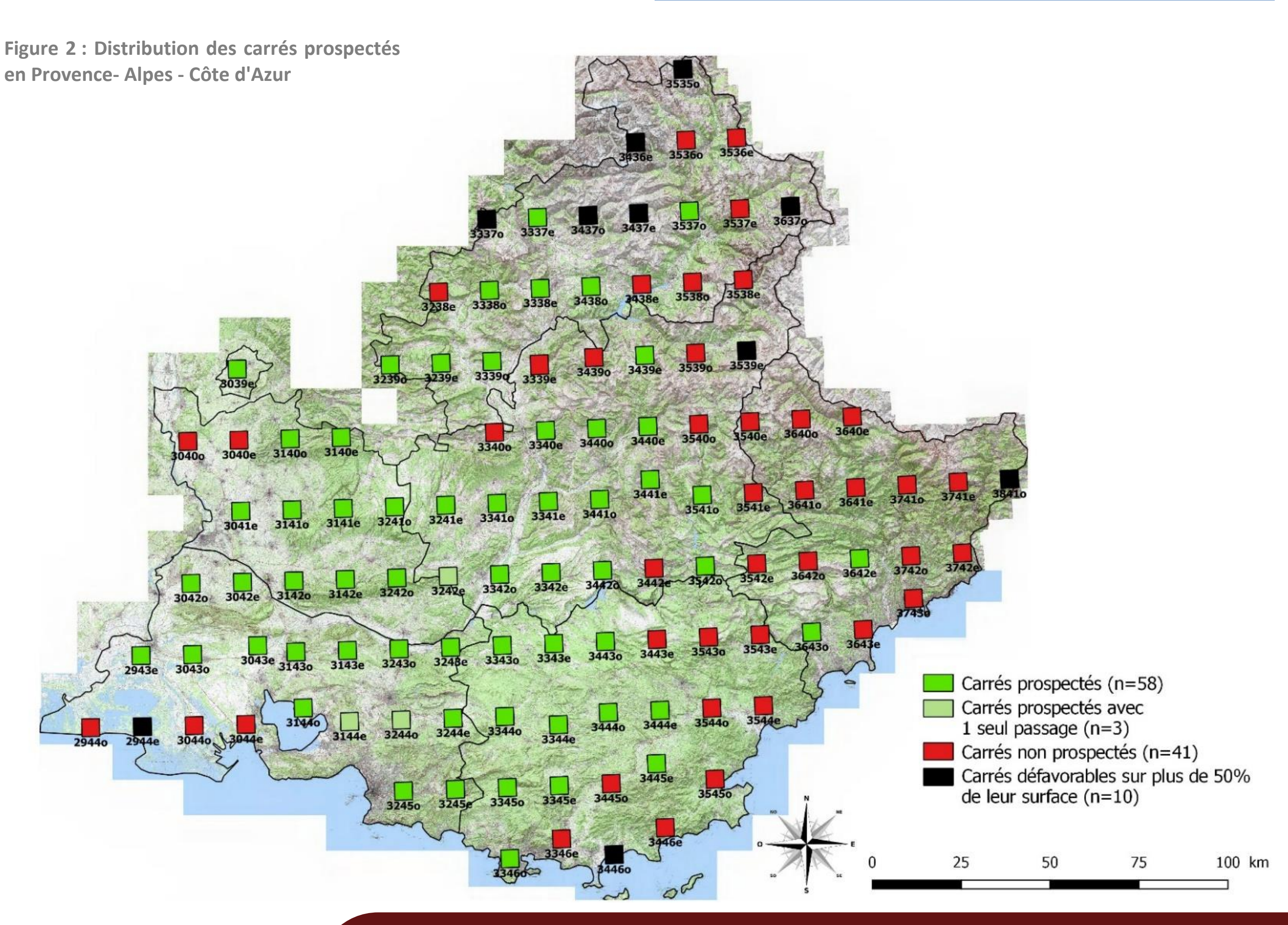


Tableau 5 : nombre d'individus contactés dans le cadre de l'enquête rapaces nocturnes en Provence-Alpes-Côte-D'azur

Espèces nicheuses en PACA	PACA	04	05	06	13	83	84
Petit-duc scops *Otus scops*	412	101	81	8	62	94	66
Chouette hulotte *Strix aluco*	376	140	67	17	47	36	69
Chevêche d'Athéna *Athene noctua*	235	21	8	12	151	12	31
Hibou moyen-duc *Asio otus*	46	12	4	0	5	16	9
Grand-duc d'Europe *Bubo bubo*	19	2	1	0	7	1	8
Effraie des clochers *Tyto alba*	15	2	0	0	4	3	6
Chevêchette d'Europe *Glaucidium passerinum*	1	1	0	0	0	0	0
Chouette de Tengmalm *Aegolius funereus*	0	0	0	0	0	0	0
Total individus contactés	**1104**	**279**	**161**	**37**	**276**	**162**	**189**

Tableau 6 : fréquences de contact des différentes espèces de rapaces nocturnes en Provence-Alpes-Côte-D'azur

Espèces nicheuses en PACA	PACA	04	05	06	13	83	84
Chouette hulotte *Strix aluco*	24%	36%	33%	39%	14%	12%	25%
Petit-duc scops *Otus scops*	23%	24%	34%	19%	14%	30%	21%
Chevêche d'Athéna *Athene noctua*	13%	3%	4%	19%	33%	5%	9%
Hibou moyen-duc *Asio otus*	3%	3%	2%	AC	1%	7%	4%
Grand-duc d'Europe *Bubo bubo*	1%	<1%	<1%	AC	2%	<1%	3%
Effraie des clochers *Tyto alba*	1%	<1%	AC	AC	1%	1%	3%
Chevêchette d'Europe *Glaucidium passerinum*	<1%	<1%	AC	AC	AC	AC	AC
Chouette de Tengmalm *Aegolius funereus*	AC	AC	AC	AC	AC	AC	AC

AC : aucun contact avec l'espèce

Discussion

Au regard des résultats recueillis en Provence-Alpes-Côte-D'azur, nous pouvons dire qu'avec 60% des carrés prospectés au niveau régional, cette enquête a bénéficié d'une bonne participation ; la figure 2 montre toutefois de réelles lacunes de prospection dans les massifs alpins et le département des Alpes-Maritimes en particulier. Ce constat semble avoir été en partie lié à l'éloignement géographique des carrés de montagne et à leur difficulté d'accès. Pour ces raisons, nous pouvons déjà souligner la sous-représentation des petites chouettes de montagne *Glaucidium passerinum* – 1 individu contacté dans les Alpes-de-Haute-Provence - et *Aegolius funereus* – aucun contact avec l'espèce - dans les résultats de cette enquête.

Chouette hulotte et Petit-duc scops sont les deux espèces les plus contactées dans le cadre des prospections réalisées avec respectivement 24% et 23% d'occurrence sur les points d'écoute. Espèce thermophile, le Petit-duc trouve en Provence son optimum écologique. Cette espèce insectivore est davantage contactée dans les départements montrant un important couvert forestier (Var, Alpes-de-Haute-Provence et Hautes-Alpes). Le plus faible taux de contact est obtenu dans les Bouches-du-Rhône (présent sur 14% seulement des points réalisés), où globalement la Camargue, la Crau et les garrigues des massifs calcaires s'avèrent peu favorable à cette espèce qui fréquente ici plutôt les zones agricoles périurbaines.

La Chouette hulotte est considérée comme une espèce commune et répandue partout en Provence-Alpes-Côte-D'azur. Les résultats de

l’enquête montrent néanmoins une nette différence de contact de cette espèce entre les départements alpins (04, 05 et 06) et les départements plus méditerranéens (83, 13 et 84). A cet égard, pour le département du Var, où cette espèce atteint son plus faible taux d’occurrence (12%), le recensement forestier du Var réalisé en 1999 indique que 87% des forêts sont constituées de futaies de conifères, de garrigues et autres peuplements globalement peu favorable à une espèce comme la Chouette hulotte qui trouve son optimum écologique dans les futaie de feuillus et mixtes.

La Chevêche d’Athéna est la troisième espèce de rapace nocturne la plus fréquemment contactée en Provence-Alpes-Côte-D'azur (sur 13% des points d’écoute). Les différents recensements de cette espèce, menés dans le cadre du Plan national d’action au cours des dix dernières années, nous ont donné une assez bonne connaissance régionale de la réparation de cette espèce, notamment dans son bastion régional centré sur les plaines agricoles périurbaines du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône. Les résultats de l’enquête sont donc plutôt conformes avec notre connaissance de l’espèce.

De la même façon, les résultats obtenus pour le Grand-duc d’Europe (19 individus contactés, majoritairement dans le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône), sont conformes avec la connaissance que nous avons de cette espèce qui utilise avant tout dans la région les habitats rocheux comme lieux de reproduction et qui atteint ses plus fortes densités dans les massifs calcaire de Basse-Provence (Alpilles, Luberon).

Enfin concernant le Hibou moyen-duc et l’Effraie des clochers, le quart sud-est du pays ressort traditionnellement, lors des enquêtes atlas nationales, comme un secteur géographique de moindre abondance pour ces deux espèces. Avec respectivement 46 et 15 individus seulement détectés, les résultats de ces prospections confirment le statut régional de rapace nocturne peu commun pour ces deux espèces dont les bastions restent en France centrés sur les moitiés nord et ouest du pays.

Conclusion

Il convient de rappeler que cette enquête a été pensée et réalisée à l’échelle nationale et que l’analyse des données recueillies prendra toute sa pertinence à cette échelle. Ce recensement des rapaces nocturnes nicheurs en France constitue le premier outil d’inventaire à l’échelle de la France. En homogénéisant le recueil des données par le déploiement d’une méthode standardisée, ce recensement aura pour objectif d’éclaircir le statut de conservation de chacune de ces espèces ainsi que divers aspects encore trop peu connus à l’échelle nationale et donc peu abordé par les atlas nationaux précédents. Espérons par la suite, que les moyens nécessaires soient mis en œuvre pour permettre de dégager les tendances d’évolution démographique de ces espèces en vue d’orienter des logiques de conservation adaptées.

Enfin les résultats obtenus au niveau régional dans le cadre de cette enquête – exception faite des petites chouettes de montagne en raison de la sous-prospection des carrés alpins - s’avèrent globalement conformes à la connaissance que nous avons de la distribution de ces espèces en Provence-Alpes-Côte-D'azur. Souhaitons que ces résultats permettent de dissiper un certain nombre d’interrogations soulevées par la méthodologie mise en place dans le cadre de ce recensement.

Références bibliographiques

Flitti A., Kabouche B., Kaiser Y. & Olioso G., (2009). Atlas des oiseaux nicheurs de Provence-Alpes-Côte-D'azur. LPO PACA. Delachaux et Niestlé, Paris. 544 p.

Inventaire forestier national (2000). Département du Var. Résultat du troisième inventaire forestier (1999). Rapport du Ministère de l'agriculture et de la pêche. 167 p.

Issa N. & Muller Y., (2015). Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale. LPO / SEOF / MNHN. Delachaux et Nisetlé, Paris. 1408 P.

LPO mission rapaces : Protocole national enquête rapaces nocturnes



Chevêchette d'Europe © Aurélien Audevard

La faune de la région PACA

Le territoire de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est le plus riche et le plus diversifié en nombre d'espèces en France métropolitaine. La région PACA abrite 245 espèces d'oiseaux nicheurs sur 275 espèces recensées en France, 70 % des 143 espèces de mammifères, 80 % des 34 reptiles, 61 % des 31 amphibiens, 85 % des 240 papillons de jour et 74 % des 100 libellules.

Le projet www.faune-paca.org

En 2019, le site http://www.faune-paca.org a dépassé le seuil des **7 millions de données** portant sur les oiseaux, les mammifères, les reptiles, les amphibiens, les libellules et les papillons diurnes. Ces données zoologiques ont été saisies et cartographiées en temps réel. Le site http://www.faune-paca.org s'inscrit dans une démarche collaborative et mutualiste de mise à disposition d'un atlas en ligne actualisé en permanence. Faune-paca.org est un projet développé par la LPO PACA et consolidé au niveau national par le réseau LPO sur le site www.ornitho.fr. Ce projet est original et se caractérise par son rôle fédérateur, son efficacité, sa fiabilité, son ouverture aux professionnels de l'environnement et aux bénévoles. Chacun est libre de renseigner les données qu'il souhaite, de les rendre publiques ou non, et d'en disposer pour son propre usage comme bon lui semble. Il est modulable en fonction des besoins des partenaires. Il est perpétuellement mis à jour et les données agrégées sont disponibles sous forme de cartographies et de listes à l'échelle communales pour les acteurs du territoire de la région PACA.

Les partenaires :





Faune-PACA Publication

Cette nouvelle publication en ligne Faune-PACA publication a pour ambition d'ouvrir un espace de publication pour des synthèses à partir des données zoologiques compilées sur le site internet éponyme www.faune-paca.org. Les données recueillies sont ainsi synthétisables régulièrement sous forme d'ouvrages écrits de référence (atlas, livres rouges, fiches espèces, fiches milieux, etc.), mais aussi, plus régulièrement encore, sous la forme de publications distribuées électroniquement. Faune-PACA Publication est destiné à publier des comptes-rendus naturalistes, des rapports d'études, des rapports de stage pour rythmer les activités naturalistes de la région PACA. Vous pouvez soumettre vos projets de publication à Amine Flitti rédacteur en chef de la publication et administrateur des données sur faune-paca.org amine.flitti@lpo.fr.

Faune-PACA Publication n°86

Article édité par la
LPO PACA
Villa Saint - Jules
6, avenue Jean Jaurès
83 400 HYERES
Tél: 04 94 12 79 52
Fax: 04 94 35 43 28
Courriel: paca@lpo.fr
Web: http://paca.lpo.fr





Directeur de la publication : Benjamin KABOUCHE
Rédacteur en chef : Amine FLITTI
Comité de lecture du n°86 : Amine FLITTI
Administrateur des données www.faune-paca.org : Amine FLITTI.
Photographies couverture : Olivier HAMEAU (haut), Aurélien AUDEVARD (bas gauche) et André SIMON (bas droite).